"Mais pour cette fois, le cœur du prélat ne battit pas à l'unisson avec celui de son peuple. Ce fut avec une répugnance très grande qu'il se chargea du fardeau qu'on lui imposait, et il ne l'accepta que parce qu'il croyait que Dieu le voulait ainsi. "Véritablement, disait-il, à part la mort de ma mère, aucune épreuve dans ma vie ne m'a plus dominé."

"Mgr Racine recut la consécration épiscopale, dans la basilique de Québec, le 4 août 1878, des mains de Mgr Taschereau, assisté de Mgr Fabre, évêque de Montréal, et de Mgr A. Racine, évêque de Sherbrooke, et frère du nouveau prélat. Il célèbra sa première messe d'évêque à l'église du Bon Pasteur de Québec, et la deuxième à N. D. des Victoires, qu'il avait desservie autrefois lorsqu'il était vicaire à Québec.

Le 7 août avait lieu l'intronisation solennelle à Chicoutimi."

Complétons ces renseignements par la liste des fondations auxquelles le digne et saint évêque employa son zèle apostolique.

En 1864, Mgr. Racine, alors curé de Chicoutimi, fonda un couvent qu'il confia aux Révérendes Sœurs du Bon-Pasteur. Le 15 août 1873, il fondait le Séminaire de Chicoutimi. De 1876 à 1878, Mgr. Racine dirigea la construction de la magnifique église qui est aujourd'hui la cathédrale. En 1882, il dotait son diocèse d'une nouvelle maison d'éducation: le monastère des Ursulines de Roberval. Par un travail énergique, Mgr. Racine réussit, en 1884, à obtenir du gouvernement fédéral la fondation d'un Hospice de Marine, qui a été confié aux Révérendes Mères de l'Hôpital Général de Québec. Depuis, ces différentes institutions n'ont fait que grandir et marcher de progrès en progrès.

Ces œuvres parlent, à la manière des monuments qui défient l'œuvre du temps.

Québec vient de s'enrichir d'une nouvelle paroisse. Le 1er mars 1898, un certain nombre des francs-tenanciers de Saint-Sauveur, Québec, présentaient à Mgr. l'Administrateur une requête sollicitant la formation d'une desserte dans la partie ouest de cette grande paroisse.

Lorsque les allégations de cette requête furent vérifiées, l'archevêque de Québec, par mandement en date du premier juillet dernier, décréta le démembrement de la paroisse de St. Sauveur et l'érection en paroisse autonome, sous le vocable de Ste. Angèle, comme titulaire religieux, et sous celui de St. Malo, comme titulaire civil, d'un territoire contenant une superficie de 49,000 arpents.

La population de la nouvelle paroisse, d'après le recensement de 1897, est de 720 familles comptant 3,630 âmes et 2,665 communiants. Les Dames Ursulines de Québec lui ent fait don d'un